

# LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

SHERBROOKE, P. Q., MARDI, 24 MAI 1887.

## Cartes d'Affaires.

### AVOCATS.

#### BELANGER & GENEST.

AVOCATS ET PROCUREURS EN LOI, Sherbrooke. Etude : Maison Twose, rue Wellington.

MM. Belanger et Genest se chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Ils suivront tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.

Jos. L. Terrill, B. C. L.

SHERBROOKE & STANSTEAD. Etude à Sherbrooke : Maison Odell.

CAMRAN, HURD & FRASER.

AVOCATS—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & OATE,

AVOCATS—Maison du bureau d'enregistrement, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK,

AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B.,

AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

G. L. DE LOTTINVILLE,

AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donnera attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER,

AVOCAT—Bureau : Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

J. LEONARD, L. L. B.

AVOCAT—Bureau : maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

J. BEAULNE, L. L. L.,

AVOCAT, Coaticook, P. Q. Bureau : rue Main. 161

J. H. N. RICHARD, L. L. L.

AVOCAT—Sherbrooke, P. Q. Suivra tous les circuits. Bureau à Windsor Mills, A. M. et Richmond, P. M., tous les lundis.

### NOTAIRES.

Archambault & Archambault

NOTAIRES ET AGENTS D'ASSURANCE, Maison Beckett, Sherbrooke.

J. N. Thibodeau,

NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immobilières, etc., Agnès (Mégantic), P. Q.

F. LESSARD,

NOTAIRE, Garthby, P. Q. Bureau à Weedon, ouvert depuis le mardi soir jusqu'à jeudi matin, chaque semaine.

### MEDICINS.

DR. PANTALEON PELLETIER,

MEDICIN ET CHIRURGIEN, Gradué à l'Université Laval, Québec, ex-aide-chirurgien de l'Hôpital de Marine de Québec. Bureau : Maison Roy, Avenue Bowen, Sherbrooke-Est.

DR. L. W. DOWLIN,

DENTISTE—Bureau : Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST,

MEDICIN VÉTÉINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory Sherbrooke. 30

DR. LEON O. NOEL,

MEDICIN & CHIRURGIEN, Scotstown, P. Q. Consultation à toute heure.

### DIVERS.

O. M. NOEL,

HUISSIER de la Cour Supérieure, St-François de Wolfestown, P. Q.

M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

ALEX. GARWOOD,

PEINTRE ET DECORATEUR de maisons, fresques, enseignes, etc. Atelier, rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect. 176

AMDEE PRATTE,

BARBIER de première classe. Boutique vis-à-vis la gare du Grand Tronc, Richmond Station, P. Q. 3m105

A. PERIARD,

LIBRAIRE-ÉDITEUR, IMPORTATEUR et Relieur. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Boîte 1384 bureau de poste. 158

F. X. Brunelle,

HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

C. THIBAUT,

HUISSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE pour le district de St. François. Attention particulière apportée aux collections. Résidence : La Patrie, P. Q.

LOUIS PAQUETTE, SALON DE BARBIER-COIFFEUR de première classe, maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke. Satisfactions garanties à la clientèle.

F. S. A. Pelletier, RPENTEUR PROVINCIAL, — Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

W. STEPHEN PEARCE, RPENTEUR PROVINCIAL, —Lennoxville et Lac Mégantic. 153

NAPOLEON LEMIEUX, HUISSIER de la Cour Supérieure pour les districts d'Arthabaska et Beauce; résidence à St. Pierre de Broughton; bureau de poste. West Broughton, P. Q. M. Lemieux se charge aussi de toutes affaires de collection, de liquidation et autres qu'on lui confiera.

Banque des Cantons de l'Est, SHERBROOKE, P. Q.

Capital payé.....\$1,376,000

Fonds de réserve.....300,000

Dépôts.....989,300

Change de valeurs étrangères et monnaie des Etats-Unis achetée et vendue. Facilités pour la rentrée de fonds de toutes sortes sur garanties ou coupons. Billets reçus en recouvrement. Département d'épargne: dollars acceptés depuis le montant d'un dollar en montant. 167

Heures de bureau, 10 à 3; les samedis, 10 à 1.

DOMINION HOUSE,

(ANCIENNE MAISON DUBOIS),

Acton Vale, - P. Q.

Cet hôtel, si bien connu du public, recouvrera nécessairement la vogue qu'il avait autrefois. Sa situation, vis-à-vis la gare du Grand Tronc et voisin du bureau de poste, rend l'accès des plus faciles. On trouvera toujours: bonne table, bons lits et liqueurs de choix.

A. L. DESÈVE, Propriétaire.

PRINCE OF WALES HOTEL,

(Ci-devant tenu par M. B. McAnuly)

Lac Mégantic, P. Q.

J. MOQUIN, Propriétaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis.

Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs.

Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

American House,

RUE KING, - SHERBROOKE.

ED. DUFFY, Propriétaire.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Grand Tronc, offre tous les avantages possibles au public voyageur. La maison a été améliorée et meublée en neuf et contient de magnifiques chambres. La table est excellente et les liqueurs et cigares sont de premier choix. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries. Prix modérés. 232

Cookshire Hotel,

COOKSHIRE, P. Q.

Cet hôtel bien connu du public voyageur est toujours approvisionné de liqueurs et de cigares de choix. Table excellente servie à toute heure. Salle d'échantillons pour les commis-voyageurs; cour spacieuse et bonne écurie. Alden Learned, propriétaire.

Sherman Hotel,

SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel, situé près de la gare du chemin de fer International, offre tout le confort désirable au public voyageur. Bonne table, bonnes chambres, liqueurs de premier choix. Repas en tout temps. Tabacs et cigares exquis. Prix modérés. Une bonne cour ainsi que de vastes écuries en rapport avec l'hôtel. A. G. SHERMAN, propriétaire.

Maison de Pension,

—TENUE PAR—

M. ROCH GAGNÉ,

A. Disraeli, P. Q.

Cette maison, située près de la gare du Québec Central, est toujours bien approvisionnée; cigares de choix. Table excellente; repas servis à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage des commis-voyageurs. Bonne cour et bonne écurie. Ne passez pas sans arrêter. 178

SAINT LAWRENCE HALL,

MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés.

HENRY HOGAN, Propriétaire.

83

HOTEL WEEDON, ANCIEN HOTEL DUBUC, Weedon Station, P. Q.

G. CORRIVEAU, Propriétaire.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Québec Central (côté sud), a été amélioré et meublé en neuf, il contient de magnifiques chambres et offre tous les avantages possibles au public. La table est excellente. Les agents de commerce y trouveront des salles spacieuses pour étaler leurs échantillons. Voitures et chevaux à la disposition des voyageurs. Prix modérés.

HOTEL FERLAND

J. B. FERLAND, - Propriétaire,

ST. GERMAIN DE GRANTHAM.

Cet hôtel, situé au coin des rues de la station et de l'église, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, table magnifique, liqueurs de premier choix. En allant à St. Germain ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Ferland.

Scotstown Hotel,

SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel est l'un des meilleurs des environs. Les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour étaler leurs marchandises, et les touristes sont traités au gré de leurs désirs. Liqueurs délicieuses et cigares excellents. La table ne laisse rien à désirer. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes remises. Prix populaires. C. W. B. FRENCH, propriétaire.

HARDY & VIOLETTI,

MARCHANDS ET IMPORTATEURS DE

Musique et d'Instruments,

Seuls agents au Canada de la célèbre maison C. MAILLON, de Londres et Bruxelles.

13 RUE GOSFORD, MONTREAL.

M. Violetti se chargera des réparations de tous genres.

BUANDERIE

Important pour les Familles.

Blanchissage pour Linge, Couvertes en Laine, etc.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sherbrooke et des environs qu'il tient un établissement où l'on peut faire laver, blanchir et repasser le linge de toutes sortes et descriptions, à prix réduit, avec soin et ponctualité. Linge enlevé et reporté à domicile sur ordre.

Établissement rue Factory, vis-à-vis le bureau de la Compagnie des Terres. 257

N. BEAULNE.

LUCKE & MITCHELL,

Importateurs et Marchands de

Ferronnerie, Coutellerie, Fer

EN BARRE, ACIER,

Fournitures de forgerons et de carrossiers Gréments de Mines, Moulins, Instruments d'Ingénieurs et d'hommes de chantiers, Poêles et Vases de toutes sortes. Peintures, Huiles et Vernis.

Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Tapissierie, Gréments de Pêche et de Chasse, etc.

Maison Odell, - Sherbrooke.

QUATRE ANNEES D'ESSAI

De nos marchandises et de notre commerce on convaincra le public, croyons-nous, qu'il trouve avantage en favorisant

NOTRE PHARMACIE

En vous remerciant tous pour l'encouragement bienveillant que vous nous avez accordé par le passé dans notre ancien local, nous vous prions de bien vouloir nous le continuer dans notre magasin actuel.

JOS. G. WALTON,

Maison Griffith.

M. McKECHNIE

Vient de recevoir le reste de ses

Marchandises du Printemps!

Importées directement et consistant en

Etoffes à Robes, Manteaux,

Châles, Parasols et

Parapluies,

Ainsi que toute espèce de marchandises requises par le commerce de Nouveautés et d'Épicerie, et qui seront vendues au plus bas prix. Venez voir pour vous-mêmes.

M. McKECHNIE,

Rue Wellington, Sherbrooke.

## Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 24 MAI.

### Le décapité parlant.

Le tour du décapité parlant que l'on voit souvent reproduit dans les théâtres et baraques de foire a obtenu, à l'époque où il fut imaginé, un vif succès de curiosité. Il est très simple, très facile à réaliser et bien que l'on connaisse aujourd'hui le truc, l'effet produit est toujours saisissant.

Dans une pièce basse, souvent d'apparence voûtée, à demi éclairée, est une table à trois pieds. Sur cette table un plateau au milieu duquel est une tête humaine. Il semble que cette tête vient d'être détachée d'un tronc et cependant elle est vivante, elle remue les yeux, elle parle. Sous la table, nulle trace de corps, mais de la paille et entre les pieds à jour, on aperçoit le mur du fond de la salle.

On comprend qu'il y a là un effet d'illusion, une expérience d'optique que ce spectacle si terrifiant est une expérience de fantasmagorie.

Cette illusion est produite par le moyen de glaces polies et étamées qui joignent entre eux les pieds de la table et qui, perpendiculaires au sol, présentent, par rapport aux plans des deux murs de gauche et de droite, une inclinaison de quarante-cinq degrés. Ces glaces réfléchissent la paille répandue sur le sol, de telle manière que l'image qui se forme dans ces glaces se continue sous la table et de manière à s'y méprendre le sol qui ne paraît coupé par aucun obstacle. En outre, les murs de gauche et de droite se réfléchissent également dans ces glaces et comme ils sont à une distance de la table égale précisément à celle qui sépare celle-ci de l'autre mur du fond, leurs images se confondent avec ce que l'on voit de ce dernier mur.

Pour le spectateur, l'effet se produit de la manière suivante. La table paraît à jour, sous les pieds il y a de la paille et dans l'intervalle séparant ces pieds, il voit le mur du fond; réellement, ce mur n'est autre chose que l'image des deux murs de droite et de gauche et la paille que l'on voit sous la table est l'image de celle qui entoure cette table.

L'homme, qui doit jouer le rôle de décapité, se place assis sous la table. Celle-ci porte une ouverture et un plateau dans lesquels passe la tête. Le corps se trouve caché par les glaces réfléchissantes et le spectateur voit donc seulement la tête et les images réfléchies dans les glaces. Ajoutons que le spectateur ne peut s'approcher de plus de deux mètres du décapité, qu'il en est séparé par une grille qui le maintient à distance. En outre, des draperies encadrent le décor et complètent l'illusion.

Le décapité parlant a longtemps exercé la sagacité, comme il a suscité la curiosité des spectateurs. Un jour, à Paris, un visiteur se doutant du tour, eut l'idée de lancer une pierre contre les pieds de la table qui soutenait la tête. Cette pierre frappa l'une des glaces, la brisa et découvrit le secret. Mais il faut dire aussi que le trop ingénieux curieux se vit appliquer l'adage: qui casse les verres les paie et que sa découverte lui coûta un assez gros denier. Un autre eut une idée plus ingénieuse et plus économique. C'était en province. Le décapité racontait d'une voix harmonieuse et salubre l'histoire: il se disait victime d'une erreur judiciaire, lorsque tout à coup un plaisant cria: au feu! Les spectateurs s'inquiétèrent, mais, plus qu'eux encore, la tête s'agit, se dresse et, pris de peur, on voit un grand corps qui renverse tout et s'enfuit à toutes jambes.

La disparition du bison.

Un des plus beaux animaux de l'Amérique du Nord, le bison, tend à disparaître tout à fait. Cette race de grands ruminants, cette race dont les produits se comptent par millions, couvrait littéralement, il y a peu de temps encore, les plaines occidentales du nouveau monde. A l'époque de la création des premiers chemins de fer dans cette partie du globe, il n'était pas

rare encore d'y voir des trains voyager au milieu d'immenses troupeaux de bisons et parfois stopper pour donner à ces magnifiques bêtes le temps de se garer. Aujourd'hui, le bison a complètement cessé d'exister dans plusieurs parties de l'Amérique; on ne rencontre plus aujourd'hui que leurs ossements, derniers indices de leurs anciens gîtes.

La peau d'un bison se vendait, il y a quelques années, quatre dollars; aujourd'hui on paye pour la tête seule de l'animal, dix fois autant. L'espèce s'appauvrit à ce point, même dans les contrées où le bison pullulait il y a un siècle, que le musée national des Etats-Unis, craignant que dans un avenir prochain il ne soit plus possible de s'en procurer des spécimens nulle part, a chargé récemment une compagnie de chasseurs de parcourir plusieurs plaines, de l'Amérique et lui ramener tous les bisons qu'ils y rencontreraient.

Et voilà déjà plusieurs semaines que ces chasseurs parcourent sans succès les régions immenses que l'on considérait comme le dernier refuge du bison, devenu aussi difficile à trouver que la toison d'or, et il paraîtrait, d'après les renseignements recueillis par eux, que ce qui reste de l'espèce s'est réfugié dans des contrées à peu près inaccessibles à l'homme. Les chasseurs vont toujours faire une dernière tentative dans le nord-ouest du Canada, où le bison était autrefois si abondant que la population en faisait son principal article d'alimentation.

Maintenant, comment expliquer la disparition du bison? Elle a plusieurs causes. D'abord l'invasion des plaines occidentales de l'Amérique par les chemins de fer. Du moment où les chemins de fer ont sillonné ces contrées, le transport de la chair de bison sur les marchés de l'est devenu possible, et la chasse au bison devenue du même coup un exercice lucratif, on ne s'en est pas privé. Ensuite l'armement des Indiens qui, depuis qu'ils ont pu se procurer des carabines et des revolvers, ont fait aux troupeaux de bisons une chasse impitoyable. Puis les établissements formés par les blancs qui ont imprimé une activité plus grande à la chasse du bison par les Indiens, en organisant avec eux des contrats d'échange, les blancs troquant des bisons contre la farine, la poudre à canon, le tabac, le rhum et autres articles chers aux Peaux-Rouges.

On calcule que de 1871 à 1874, on a tué plus de quatre millions et demi de bisons, mais c'est surtout depuis dix ans que l'extermination de la race a fait le plus de progrès par l'effet de la spéculation qui a fini par porter la chair du bison sur tous les marchés du globe. On peut le regretter, mais c'est inévitable; le bison n'a fait que subir, du reste, le sort de presque tous les grands animaux de l'ancien et du nouveau monde, sans même en excepter la baleine, le monstre des mers.

Bisons et baleines sont décidément comme la rose: ils ne vivent qu'un matin, par rapport à la durée de l'univers.

Rareté des chevaux.

Les chevaux sont rares en Angleterre. Le pays n'en fournit pas assez pour le service des armées et c'est ce qui explique pourquoi on a dû s'adresser en ces derniers temps aux colonies.

Lord Ribblesdale qui a porté récemment cette question devant la chambre de Communes, en Angleterre, a produit en même temps une statistique qui établit que dans les dix années qui ont précédé 1872, l'Angleterre a importé 79,000 chevaux.

Dans les dix années qui ont suivi, l'importation a été encore plus considérable. Elle s'est élevée à 197,000 chevaux.

Si l'on admet que la moyenne du prix payé par chaque cheval est de cent piastres, la dépense encourue par l'Angleterre pour l'importation de ces chevaux, dans l'espace de vingt années représente une somme de plus de six millions de louis.

En 1878, le ministère de la guerre en Angleterre, n'a pu trouver dans le pays, après quatre semaines de travail, 25,000 chevaux et en 1882, il n'avait réussi à en obtenir

que 1,700 après dix-sept semaines de recherches.

Le nombre de chevaux requis pour les deux corps d'armée que les autorités anglaises entendent mobiliser, est de 22,966, et il n'en a actuellement que 12,951 à sa disposition.

Il lui en manque donc 12,000 et c'est au Canada et à quelques autres colonies que le gouvernement anglais s'adressera pour compléter ses cadres.

## Nouvelles du Canada.

—Mgr Dominique Racine vient d'adresser à son clergé une circulaire relative à la construction d'un évêché: il a résidé jusqu'ici au collège de cette ville, et le service du diocèse nécessite l'établissement d'un local spécial.

—M. Stockwell, qui est arrivé à Ottawa, vendredi dernier, dit qu'il a organisé en Angleterre une compagnie pour l'exploitation des pêcheries de File d'Anticosti. On salue le hareng, le saumon et la morue. Plusieurs personnes connaissant cette industrie sont arrivées de Yarmouth à Québec, par le « Nestorian », et sont parties pour l'île d'Anticosti, vendredi.

—On rapporte de la Colombie un cas de célérité judiciaire extraordinaire qui sent le voisinage du pays de Lynch. Un criminel, arrêté le 6 mai pour un meurtre commis le matin même, a passé par toutes les phases de la procédure en moins d'une semaine, a été condamné à mort vendredi dernier, le 13, la sentence devant être exécutée le 6 juillet. Voilà ce qui peut s'appeler être expéditif en affaires.

—L'épouse d'un nommé John Duffy, cocher de place à Montréal, est morte dans des circonstances suspectes, dimanche matin. La veille au soir, son mari l'avait trouvée ivre en entrant de son ouvrage et avait fini par la mettre à la porte. Durant la nuit, les voisins la virent qui buvait de la bière, assise dans l'escalier extérieur. A sept heures du matin, on la trouva gisant dans une mare de sang. Duffy a été arrêté.

—Un petit garçon de quatre ans, fils de M. Damase Limoges, de Ste. Anne des Plaines, a failli mourir, par suite d'avoir avalé un son qui lui tomba accidentellement dans le gosier. Aussitôt après, il fut pris de fortes convulsions et de douleurs internes très vives. Le père conduisit aussitôt l'enfant à Montréal, chez le Dr Brosseau, qui réussit à extraire le malencontreux son. —On se demande ce qui serait arrivé, si ce son eût été une pastille!

—Une jolie jeune fille de St. Rémi, Napierville, Marie Lucaille, a été victime d'un terrible accident, la semaine dernière. Elle était allée aux champs où travaillait son père. En revenant, fatiguée et oppressée par la chaleur, elle s'assit sur un tronc d'arbre au-dessous duquel le feu couvait dans les cendres. Ses vêtements furent bientôt en flammes. Affolée, elle fit une course de dix-huit arpents vers un ruisseau et en arrivant elle s'y jeta dans l'eau jusqu'au cou. Le feu fut éteint, mais l'eau était glacée. Elle fut cependant la force de sortir

# Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 24 MAI.

## Bulletin du Jour.

### CANADA.

—Une dame Beaudoin est tombée morte subitement à sa résidence à Québec, samedi soir, pendant qu'elle vaquait à ses occupations du ménage.

—Un mendiant du nom de Tobin s'est suicidé à Halifax, en se coupant la gorge avec un rasoir, sur un tas de fumier. Il s'est presque complètement séparé la tête du tronc.

—MM. les abbés Dowd et Toupin, ont célébré leurs noces d'or, jeudi, à l'église St-Patrice de Montréal. La fête a été très solennelle et nos Seigneurs les évêques Walsh, de London, Dowling, de Peterboro, ainsi que MM. les abbés Conway, de Peterboro, Murphy et Hart, de Hartford, y ont pris part.

—Le Dr Cameron a fait adopter une loi excellente. Elle pourvoit à l'avenir il ne sera pas nécessaire de renouveler annuellement le cautionnement fourni par les secrétaires-trésoriers des commissions d'écoles. Ce cautionnement sera valable aussi longtemps qu'il n'aura pas été retiré par la caution. C'est une mesure de précaution qui aura de bons résultats.

—La femme d'un M. Coutu, cultivateur, de Ste-Elizabeth, s'est noyée il y a quelques jours, dans la rivière Bayonne, en lavant du linge sur les rives. On pense que la malheureuse femme a été frappée d'apoplexie et qu'elle est ainsi tombée à l'eau. M. Bazile Latour dit Forget, vieillard de 71 ans, s'est aussi noyé dans la même paroisse, en allant au mois de Marie. M. le coroner Charles B. H. Leprohon a tenu une enquête, et un verdict de "mort accidentelle" a été rendu.

—Dans son rapport au ministre de la Milice, le général Middleton, recommande fortement la réduction de la force militaire. L'effectif, sur le papier, s'élève à 37,000 hommes environ. Quoique le nombre soit exagéré, le chiffre réel est encore trop considérable pour permettre aux soldats de recevoir une instruction militaire efficace, les crédits votés chaque année étant loin de pouvoir y suffire. Il croit que chaque soldat devrait faire le service, au moins 16 jours tous les ans.

—Le projet de loi amendement la loi concernant l'immigration chinoise, déposé par M. Chapleau, a pour objet de permettre l'entrée en Canada d'une Chinoise mariée à un blanc sans payer de droit; de permettre aux Chinois de passer par le pays sans droit, de permettre aux résidents chinois de s'absenter du Canada pendant trois mois, et de donner à la province dans laquelle se fait la perception un quart des droits reçus des immigrants après avoir payé les dépenses de perception. On n'a pas l'intention de prohiber entièrement l'immigration chinoise.

### ÉTATS-UNIS.

—L'église épiscopale de Hackettown (New-Jersey), vient d'être vendue par autorité de Justice à la requête de créanciers hypothécaires.

—Albert Turner et Wm. Patterson, deux nègres qui ont assassiné et tué Mme Jennie Bowman, ont été trouvés coupables et condamnés à mort à Louisville, Ky.

—Un nègre du nom de James Jones, condamné à mort pour assassinat, a été pendu à Texarkana, Texas. L'exécution a eu lieu en public et deux mille personnes y assistaient.

—Everett White, un ouvrier tanneur marié et père de deux enfants, a été brûlé vif dans un incendie qui a totalement détruit la tannerie de M. Shaw, Grand Lake Stream, près de Calais, Maine.

—Le général James L. Selridge, qui s'est distingué pendant la guerre de sécession, vient de se suicider à Philadelphie, en se tirant un coup de revolver dans la tête. Le défunt était âgé de soixante-deux ans.

—MM. Brown, Howard & Cie, entrepreneurs du nouvel aqueduc de New-York, viennent d'être condamnés en dernier ressort à payer \$15,000 de dommages-intérêts à un ouvrier du nom de John Broadman qui avait été très grièvement blessé par la chute d'un ascenseur en descendant dans l'aqueduc.

—Un aimable greffier: la petite ville de Great Falls, New Hampshire, vient d'être mise toute en révolution, par la nomination d'une jeune femme au poste de greffier au tribunal de police de la localité. Cette innovation cause d'autant plus de commentaires que la jeune femme est la nièce du juge.

—Le différent qui s'était élevé à Haverhill, Massachusetts, entre l'association des manufacturiers et les Chevaliers du Travail ayant été réglé à l'amiable, les soixante-quinze manufactures de chaussures qui avaient fermé ont rouvert et les trois mille ouvriers qui avaient été ainsi privés de leur travail sont retournés à leurs ateliers.

### EUROPE.

—Un bookmaker anglo-parisien du nom de Wright a offert \$100,000 pour le cheval de course *Bendigo*.

—De fortes tempêtes accompagnées de neige, de grêle, de tonnerre et d'éclairs soufflent depuis plus de deux jours dans plusieurs parties du Royaume-Uni.

—La vente des diamants de la couronne, à Paris, a rapporté, le 20 mai, 463,500. Dans le nombre se trouvait le fameux Régent qui fut adjugé à 47,040.

—M. de Freycinet s'est rendu au palais de l'Élysée, vendredi après-midi, et a informé le président Grévy qu'après mûre réflexion, il était arrivé à la conclusion qu'il lui serait impossible de former un cabinet viable. Il a en conséquence décliné la tâche.

—On vient de publier le rapport du commerce des bestiaux avec le Canada pour 1886. Le nombre de têtes dirigées par le Canada sur Bristol, Glasgow, Liverpool et London s'est chiffré, pendant ce temps, par 67,248 bestiaux et 94,356 moutons.

—Un pianiste prodige vient de se révéler à Paris dans la personne de M. Joseph Hoffmann, un jeune garçon de 9 ans. Il a exécuté avec un talent extraordinaire des morceaux de Kalkbrennan, Mendelssohn, Chopin, Weber et Liszt; il a même improvisé avec une verve qui a rempli d'étonnement les personnes réunies pour l'entendre.

—La nouvelle extrêmement importante d'une conversion possible de l'église grecque est annoncée par le télégraphe. Le pape et le czar seraient en négociations à ce sujet. L'église schismatique grecque a gardé, comme on le sait, beaucoup de pouvoirs réels. Elle est celle qui se rapproche le plus de la véritable Église, et le pas à franchir ne serait pas très grand. Ce serait un grand événement pour notre siècle et pour le pontificat de Léon XIII. Mais naturellement, ce n'est encore qu'une rumeur, basée peut-être sur la simple expression d'un désir.

## Notes de la rédaction.

Un ordre en conseil a été passé, annulant pour le jour de la fête de la Reine, mais pour ce jour seulement, la loi prohibant la pêche de l'achigan et du maskinongé, dans les lacs et rivières de la Puissance.

On nous apprend, dit *L'Electeur*, que les compagnies de transport se sont entendues pour annuler toutes les demi-passes, même celles des associations de la presse.

Si tel est le cas, c'est un acte de mesquinerie inqualifiable.

Recueilli dans l'un des derniers nos. de la *Minerve*:

"L'année dernière, l'exposition provinciale a eu lieu à Sherbrooke: nous ne voulons pas dire de mal de la capitale des Cantons de l'Est, mais tous les visiteurs ont déclaré que c'était un fiasco des mieux conditionnés."

On dit que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse se propose de donner le droit exclusif de manufacture du fer, dans les limites de cette province, à toute compagnie qui, dans un espace de deux ans, construira des usines capables de produire 25,000 tonnes de fer par année et qui placera dans ses constructions et ses acquisitions de droits miniers un capital de \$800,000.

Le testament de "Victor-Marie Hugo, membre de l'Académie française et sénateur de la Seine, mort à Paris, le 22 mai 1885," a été enregistré à Londres, le 21 de ce mois, afin d'assurer l'exécution des dernières dispositions du grand poète.

Il ressort de ce document que la fortune de Victor Hugo en Angleterre consistait en biens meubles et immeubles, dont deux vastes propriétés à Guernsey, évaluées à 2 millions 300 mille francs.

La mort de M. Smithers, président de la Banque de Montréal, arrivée vendredi, après une courte maladie, est tout un événement pour notre monde financier et commercial, où le regretté défunt jouait un rôle si important, dit la *Minerve*. M. Smithers était âgé de soixante-cinq ans, et il était attaché à la Banque de Montréal depuis près de trente ans. C'était un des princes de la finance, et il était considéré comme le plus fort de nos banquiers.

Les grands exportateurs d'animaux commencent à s'inquiéter: leur commerce est loin d'être très actif. Les prix, après avoir été stationnaires, sont complètement tombés, par suite de l'encombrement extraordinaire des marchés d'animaux de Londres. Les premiers n'ayant pu vendre leurs grains, à cause du bas prix qu'on leur offrait, ont élevé plus de bestiaux, occasionnant ainsi cet encombrement qui est si préjudiciable aux grands exportateurs.

M. J. A. Roy vient de publier avec honneur un programme officiel illustré remarquable, à l'occasion du neuvième anniversaire des Gardes Lafayette, de Worcester, Mass. Sur la première page se trouve le portrait de M. le capitaine Wilmet, l'un des fondateurs de la société, ainsi qu'une notice historique touchant cette institution, établie régulièrement le 4 mai 1878. On y parle longuement de la naturalisation des Canadiens aux États-Unis. Une gravure, représentant le conseil de guerre entre les officiers français et américains, est particulièrement intéressante. On y voit le célèbre Washington, Rochambeau et Lafayette, discutant les chances de succès. Le jeune Lafayette au siège de Yorktown, debout, l'épée à la main et le bras étendu, près de son cheval, dont un noir à la garde, fait aussi excellente image sur une autre gravure. Une poésie, "Le Printemps", due à la plume de M. G. de Tonnancour, est insérée à la 7ème page. Somme toute, cette publication fait honneur à son éditeur. Nos sincères remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire.

Geo. P. Rowell & Co., de New-York, viennent de publier la dix-neuvième édition annuelle de leur grande publication, *American Newspaper Directory*.

Le nouveau volume contient une grande liste de toutes les publica-

tions, si admirablement arrangée, qu'on peut réferer, à la minute, à n'importe lequel des milliers de journaux représentés et voir tous les faits importants qui s'y rattachent, en même temps que pour la circulation.

Le nombre des journaux publiés aux États-Unis, dans les Territoires (y compris Alaska) et au Canada, est élevé à 15,420, une augmentation de 581 en un an.

Tout le volume montre quel soin on a pris pour soutenir sa réputation comme l'ouvrage le plus complet du genre jusqu'ici publié et pour assurer la rapidité pour chaque détail. Cet ouvrage est comme tout ce que publie la maison Rowell, la plus ancienne et la plus importante de toutes les agences d'annonces américaines.

## Notes Politiques.

### ECHOS D'OTTAWA.

Il paraît qu'à l'avenir les changements à faire au tarif ressortiront du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le *Globe* félicite l'hon. A. Ouimet de la façon dont il remplit la charge de président de la Chambre des Communes et de son impartialité.

On fait revivre la rumeur que M. Royal serait nommé lieutenant-gouverneur, mais cette fois on parle du Manitoba; c'est M. McIntosh que l'on désigne pour successeur à M. Dewdney.

La Chambre des Communes est en vacances depuis le 18 mai courant jusqu'au 25.

Le Sénat a eu honte d'en faire autant et ses séances de cinq minutes se continuent.

Deux nouvelles demandes de divorce ont été déposées au Sénat:

L'une, de Mme Herchmer, de Montréal, autrefois Miss Riddell, qui demande le divorce d'avec son mari;

L'autre, de M. Lovell, de Smith's Falls, Ont., qui demande à être divorcé d'avec sa femme.

Le *Free Press* d'Ottawa dit que la députation de la province de Québec dans le nouveau parlement fédéral l'emporte de beaucoup sur celles des autres provinces par le talent et les capacités.

Il en donne comme preuve la renouveau précipitée qui a dû s'opérer à l'occasion du choix du député orateur, l'impossibilité où il s'est vu de trouver personne pour remplir cette charge en dehors de la députation de Québec et le choix de deux de nos députés pour les deux fauteuils de la Chambre élective.

### ECHOS DE QUÉBEC.

Le *Courrier de St Hyacinthe* annonce que le lieutenant-gouverneur Masson a donné sa démission.

On sait que sa santé n'est point bonne depuis plusieurs années.

La Chambre des députés de Québec compte actuellement dix-huit avocats, deux bourgeois, seize commerçants, onze cultivateurs, un instituteur, deux journalistes, un marchand, cinq médecins et neuf notaires.

On nous annonce de Québec, dit *L'Etendard*, le départ de Mgr Hamel pour Ottawa, avec mission de faire désavouer le *bill* des Jésuites par les autorités fédérales!!!

Il devrait y avoir une limite aux prétentions invraisemblables.

Les députés se sont voté une allocation de \$200 comme indemnité additionnelle. Ainsi, chaque député a touché \$800 pour 43 jours de séance durant les 64 jours qu'a duré la session. Les deux partis ont été d'accord là-dessus. C'est mal et nous condamnons la chose. Mais les bleus ne peuvent guère jeter la pierre aux autres à ce propos.

Voici ce qu'on lit dans *L'Etendard*:

Ce n'est pas lorsque la province en est réduite à emprunter que l'on devrait songer à augmenter l'indemnité des députés, disent les journaux bleus.

Or, en 1882, après avoir vendu le chemin de fer pour \$7,000,000, sous prétexte que cette vente mettrait fin à l'ère des emprunts, M. Chapleau se faisait autoriser à emprunter \$3,000,000 et portait à \$800 l'indemnité des députés.

M. Mercier a donc un précédent que l'opposition ne saurait récuser.

On rapporte de Québec que le père Picard est parti avant la fin de la session. On le dit mécontent des dernières nominations de sénateurs. Il paraît qu'il avait eu des promesses, lui aussi.

Il y a de quoi: se faire blâmer pendant tant d'années.

—Père Picard, fiant maigrir.

—Frère, maigrir nous faut!

M. Desjardins député de Montmorency est sur le point de résigner son mandat et d'abandonner complètement la politique, si l'on en croit le *Courrier du Canada*.

Voici ce que ce journal annonçait: "Il est rumeur que M. Desjardins, député de Montmorency, devant entrer prochainement dans des affaires qui absorberaient tout son temps, aurait l'intention d'abandonner complètement la vie publique."

La commission spéciale, chargée d'étudier le fameux projet de loi de M. Lynch pour établir un bureau provincial d'examineurs, a fait un rapport qui renvoie la mesure à la prochaine session, dit la *Minerve*. C'est très bien. Il faut espérer que d'ici là nos législateurs auront le temps de se convaincre que ce projet de loi est tout à fait inacceptable et qu'il ne doit plus en être question.

La session provinciale, qui vient de se terminer, s'est ouverte le 16 mars. Elle a duré 64 jours. Durant 43 jours de séances, 133 réponses ont été faites aux questions posées, 133 productions de documents ont été faites et 30 votes ont été pris. 98 bills publics et 64 bills privés ont été présentés à la Chambre.

Jamais autant de travail ne s'est fait dans une session depuis la Confédération.

"Comme fait brutal, dit la *Minerve*, la session a augmenté la dette provinciale permanente de \$3,500,000 et la dépense annuelle de \$200,000."

La *Minerve* ment. Ce n'est point l'emprunt qui augmente "la dette provinciale permanente," puisque l'emprunt est fait pour payer cette dette; mais ce sont les obligations contractées par le ministère précédent qui ont rendu l'emprunt nécessaire.

Qu'on doive à Pierre ou à Paul, on doit toujours.

La *Minerve* ment encore en disant que la dépense annuelle, par suite de l'emprunt, sera de \$200,000. Si la vieille prend son crayon et fait un petit calcul, elle verra que l'intérêt sur trois millions et demi, à 4 p. c., est de \$140,000.

Une petite différence de \$60,000!

## L'Orangisme en action.

O'Brien, le patriote irlandais, a failli être lapidé à Toronto. Deux pierres l'ont atteint et il est tombé par terre. Il a fallu l'esquiver par une boutique de forgeron pour le ravir à la bande avide de sang. Les fenêtres de ce bâtiment ont été mises en pièces, ainsi que celles de la façade de son hôtel.

A Kingston, ça été la même chose. A la sortie de la salle, il se trouva en présence d'une foule nombreuse qui commença à le huer. Plusieurs pierres lui furent lancées, mais en un clin d'œil ses amis le firent disparaître. La foule alla l'attendre en face du Burnett House, mais ce fut en vain, car il n'y parut pas.

Plusieurs fenêtres de l'hôtel furent démolies après quoi la foule se retira.

On proteste de toutes parts.

Le *Globe* contient la lettre suivante:

Monsieur,—Permettez-moi, comme citoyen de Toronto, d'exprimer mon profond sentiment d'humiliation pour la conduite disgracieuse et lâche tenue à l'égard de M. Wm. O'Brien. J'espère que plusieurs de ceux qui n'ont pas sympathisé avec lui dans sa visite, se feront un devoir de réprimer de tels actes et de faire tout en leur pouvoir pour lui obtenir le droit primordial de la liberté de la parole et de la sûreté personnelle.

A vous bien cordialement,

EDWARD BLAKE.

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires: elle honore le chef libéral d'Ontario, mais elle stigmatise une fois de plus les membres des loges orangistes, les pires ennemis de la tolérance et de la liberté.

On lit dans la *Minerve*:

"Tout en désapprouvant le but de l'agitation contre le gouvernement-général, nous n'hésitons pas à condamner les méthodes qui ont été employées par les membres de la loge d'O'Brien le droit de marcher en pleine liberté dans les rues de Toronto, après l'avoir couvert de huées pendant son discours."

Ces prétendus loyaux ont si peu l'approbation du gouverneur que Son Excellence avait écrit une lettre demandant qu'O'Brien pût dire tout ce qu'il avait à dire contre le comte laudral, sans être aucunement molesté. Quand certaines gens sauront-ils accorder aux autres la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes?"

O'Brien revient dans la province de Québec; il doit parler, en plein air, à Montréal, jeudi soir.

Cette fois, tous les amis de la liberté de la parole en ce pays devraient lui faire une ovation.

Qu'arriverait-il, si les catholiques traitaient de pareille façon tous les gueux qui ne cessent de les insulter depuis le *Mail* jusqu'au plus infime roquet de l'enganceur?

A bas l'orangisme!

## Legislature Provinciale.

### LA PROROGATION

Québec, 18 mai.

Les deux chambres ont été en séance toute la journée.

Au Conseil Législatif, le projet de loi, dit des *Trameys* de Montréal, présenté par M. Bourbonnais à la Chambre des députés et adopté par cette dernière, a été l'objet d'une vive discussion. Finalement, sur la proposition de l'hon. M. Larue, le renvoi à six mois a été voté par 10 contre 9. Evidemment, il reviendra et sera adopté.

Un autre projet de loi de M. Lynch, ayant pour objet de constituer civilement la compagnie générale de prêts et de placements, a aussi été rejeté par le conseil. M. Lynch n'a pas été heureux à cette session. C'est le troisième "enfant" qui lui a été étouffé dans les mains. Les deux autres sont le projet de loi en rapport avec l'admission à l'étude des professions libérales, et celui ayant pour objet de conférer aux conseils municipaux le pouvoir de taxer les biens-meubles.

Le conseil a adopté le projet de loi touchant l'abolition de la taxe sur les agents de commerce. La taxe est maintenant abolie. Que vont dire les *bodlers* de notre ville?

A la Chambre des députés, le Dr. Cameron a réussi à faire adopter, à la dernière minute, un amendement important à la loi du Barreau. Les nouveaux règlements du Conseil Général en rapport avec l'admission à la pratique n'affecteront point les étudiants admis à l'étude avant le 1er janvier dernier. Ceci paraît juste et raisonnable.

Contrairement à la coutume, la cérémonie de la clôture a eu lieu à huit heures du soir. On voulait permettre aux députés de retourner dans leurs foyers pour la fête de l'Ascension.

Le lieutenant-gouverneur s'est rendu à la salle des délibérations du Conseil Législatif avec le cérémonial ordinaire, beaucoup trop de pompe et de faste pour des gens de notre condition et de nos moyens. Pourquoi donc ne pas abolir ces fanfreluches et faire les choses à l'avenir en bons bourgeois?

La sanction définitive a été donnée, au nom de la Reine, à 75 projets de loi, qui sont maintenant en vigueur. Voici la liste des principaux et de ceux qui concernent spécialement nos cantons:

Acte amendement l'article 232 du code de procédure civile.

Acte concernant les statuts refondus de la province de Québec.

Acte amendement des lois concernant le conseil exécutif et les départements publics de la province, ainsi que la loi concernant le service civil.

Acte constituant en corporation la Cie d'assurance sur la vie la Canadienne.

Acte constituant en corporation la Société de Jésus.

Acte pour autoriser la nomination d'une commission royale pour faire enquête sur certaines questions ayant rapport aux affaires municipales de la cité de Montréal.

Acte amendement l'acte 39 Vic. chap. 20 intitulé: acte concernant la compilation des statistiques de naissances, mariages et causes de mort en cette province.

Acte pour amender la loi concernant la constitution de la Cour Supérieure.

Acte pour amender et expliquer l'acte de cette province 32 Vic. chap. 73, concernant la constitution légale des évêchés catholiques de la province.

Acte pour détacher une partie de la municipalité de King's Falls du comté de Drummond, pour l'annexer à la municipalité du canton de Warwick, dans le comté d'Arthabaska, pour toutes fins généralement quelconques.

Actes concernant la transcription d'anciens registres de statuts civils.

Acte amendement l'art. 513 du code municipal.

Acte amendement l'acte 49-50 Vic., chap. 95, concernant les statuts de la province de Québec.

Acte amendement les lois de chasse de Québec.

Acte amendement l'acte des Pêcheries de Québec.

Acte concernant le président du Conseil législatif et la nomination de certains officiers du Conseil législatif.

Acte amendement l'acte 49-59 Vic., chap. 93, en autant qu'il regarde le cautionnement des officiers publics.

Acte amendement l'acte 43-44 Vic., chap. 11, concernant la loi des licences de Québec.

Acte amendement la loi électorale de Québec, 38 Vic. (1875), chap. 7.

Acte amendement l'acte des licences de Québec.

Acte concernant les voyageurs de

commerce et pour abolir la taxe municipale à laquelle ils sont maintenant assujettis.

Acte amendement la loi touchant l'éducation.

Acte amendement la loi concernant la constitution de la Cour Supérieure.

Acte concernant la constitution légale des associations littéraires pour des fins d'amusement.

Acte autorisant l'émission d'obligations provinciales.

Acte pour ériger certaine portion de la paroisse de St-Janvier de Weedon en municipalité de village.

Acte constituant en corporation la société Belge Canadienne.

Acte amendement l'acte 45 Vic. chap. 103, constituant en corp. la ville de Richmond.

Acte constituant en corp. l'Association agricole indépendante des comtés de Compton et Stanstead.

Son Honneur, ayant à ses côtés les honorables MM. Mercier, Sheehy, Garneau et Gagnon, a ensuite prononcé le discours de clôture suivant:

Honorables messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

En vous déchargeant de vos devoirs législatifs, je vous remercie pour votre assiduité et la bonne harmonie qui a régné dans vos débats. Vous avez noblement répondu à l'invitation que vous a faite Son Honneur l'administrateur de la province le 16 mars dernier. Je suis heureux de déclarer que vos délibérations ont été conduites avec dignité et vos discussions ont été remarquables par le calme et la modération.

Parmi les lois adoptées, il y en a qui devraient développer considérablement les intérêts de l'agriculture et de la colonisation et l'emprunt que vous avez autorisé permettra à mon gouvernement de régler la dette flottante et de payer les subsides de chemins de fer.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous remercie de la générosité avec laquelle vous avez voté les subsides nécessaires pour le service public. Vous pouvez être sûrs que je verrai à ce qu'ils soient dépensés légalement et que j'insisterai pour l'économie la plus sévère.

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

Cette année, l'exposition provinciale aura lieu à Québec, et je désire que vous y preniez tous part et que vous assuriez son succès par votre aide, afin qu'elle soit un honneur pour cette province et pour sa capitale. Je vous décharge, maintenant, au nom de Sa Majesté, de vos travaux sessionnels et je prie Dieu qu'il vous bénisse, ainsi que vos familles et tout le peuple de cette province.

## Bibliographie.

PAILLETES D'OR—Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de l'âme. Sixième série, recueil des années 1883-84-85; un volume in-18.—Prix: 13 cents.—J. B. Rolland et Fils, éditeurs, 6 à 14, rue Saint Vincent, Montréal.

Nous ne serons pas seuls à nous réjouir de l'apparition de la 6e série de cette charmante publication connue sous le nom de *Paillettes d'Or*. Nous la saluons avec bonheur, persuadés que, comme celle qui l'ont précédée, elle procurera la joie et l'édification de ses lecteurs, par la sagesse des conseils, la solidité des enseignements et la douceur des consolations qu'ils trouveront en parcourant chacune de ses pages.

Ce petit recueil, revêtu de hautes approbations ecclésiastiques, et accessible à toutes les bourses ne peut manquer de trouver sa place dans toutes les maisons d'éducation, comme au foyer de chaque famille chrétienne, et par là répondre aux pieux dessein de l'auteur qui sont de faire du bien en passant.

On trouvera à la même librairie les cinq premières séries des *Paillettes d'Or*, reliées en un volume, au prix de 80 cents.

## LE MARIAGE DE GÉRARD.

Le cinquième volume de *La Bibliothèque Française* contient l'œuvre la plus récente et la plus parfaite du charmant romancier André Theuriet.

Rien n'égale l'intérêt et le charme de cette histoire d'amour racontée de la manière la plus délicate et la plus spirituelle.

Une nouvelle charmante, excessivement drôle, *M. Tringle*, par Champfleury, fait suite au roman de M. Theuriet.

Le présent volume de *La Bibliothèque Française* est, croyons-nous, appelé à un très grand succès.

Ce volume ainsi que les précédents sont en vente dans tous les dépôts et au No. 32 rue St-Gabriel, à Montréal.

—Fabrique de voitures de Sherbrooke-Est, établie en 1870. Une médaille d'argent a été décernée à M. Biron, à la dernière exposition provinciale, pour le plus grand assemblage de voitures d'un haut fini. Aussi, le premier prix pour les Phaétons, Concois, Sulkies et autres genres, sleighs, etc. Voir l'annonce.



## Trempe-la-Soupe XIV.

TROISIÈME PARTIE.

L'Aventure de Mlle Alliette.

XV

LA VILLA DES ROSES.

(Suite.)

—Cré nom! si j'avais été là!... Quelle danse sans orchestre!... Non, vrai, vois-tu, sœur, je ne sais ce qui me retient de pousser une pointe sur le quai pour retrouver ce pierrot sans plumes et pour lui inculquer la politesse française à coups de tampon sur la frimousse!...

Puis quand la jeune fille parlait du défendeur qui s'était présenté à propos:

—Un brave homme, celui-là! pour-suivit l'ex-troupier. Honneur aux dames, respect aux maîtres! je grille de lui serrer les phalanges!...

—Mais je l'ai à peine entrevu... la nuit était si sombre... je me demande si je pourrai le reconnaître jamais, pour lui exprimer, pour lui prouver ma gratitude!...

—Il l'a mérité en plein, et la mienne pareillement. Nous le remercions en commun et je lui paierai quelque chose.

Jeanne Riffolet gronda doucement:

—Imprudent enfant!... Sortir ainsi, par un semblable temps, dans un pays qui vous est complètement étranger... Comprends-tu à quoi tu t'exposes?...

La mignonne l'embrassa avec effusion:

—Mère, pardonnez-moi d'avoir profité, pour m'esquiver, du moment où Martial était allé sur la route de Sévres, au devant de Cyprien... Mais si vous saviez comme cette pauvre femme, là-bas, près du chemin de fer, avait besoin du linge, des vêtements et de la petite somme que je lui ai portée!... La faire attendre jusqu'à demain eût été certainement cruel, et je n'aurais pas dormi de la nuit en songeant à cette misère!...

La veuve insista:

—Je ne l'empêche pas d'être bonne; mais si ta marraine apprenait que nous veillons si mal sur toi et que nous te laissons autant de liberté, elle serait en droit de nous adresser des reproches—et rien qu'à cette idée!...

Alliette l'interrompit gaiement:

—Bon, vous en serez quitte pour ne pas lui souffler mot de mon escapade, et je vous promettais, en échange, de ne plus la renouveler!...

—D'ailleurs, déclara Martial, à partir d'aujourd'hui, quand elle ira dehors, je lui emboîte le pas en serre-fille!...

Il ajouta entre ses dents:

—Secourir les malheureux, c'est gentil; mais faut pas que ça vous induise en erreur!...

—Eh! repartit l'aimable fille en se débarrassant de sa mante et de ses petits sabots, si l'on pouvait la pratiquer au coin de son feu, sans se déranger, où seraient le mérite et le plaisir—d'exercer la charité?

Elle s'était assise en face de la cheminée, où brûlait un grand feu de houille.

Dans son peignoir de flanelle, serré négligemment autour de sa taille adorable, elle était jolie, mais jolie à mettre dans l'ombre les plus brillantes étoiles de firmament parisien.

C'était une blonde aux cheveux abondants, mais légers, de cette nuance discrète qui ne va pas vers l'or, mais qui jette, sur un fond fauve, des reflets cendres ou perle.

Elle paraissait très grande, presque longue, et il fallait le témoignage de sa poitrine aux merveilleux contours, pour ne pas favoriser la pensée de faiblesse qui tentait de naître dans l'esprit.

Vous l'eussiez trouvée un peu pâle, malgré les rouges lueurs que lui lançait le foyer ardent. C'était l'effet de sa frayeur de tout à l'heure. Cette pâleur, démentie par la jeunesse de ses yeux noirs, tout pétillants d'intelligence et de bonté, allait bien, du reste, à la délicatesse aquilaine de ses traits. Sa bouche

ressemblait à l'une des fleurs qui avaient donné leur nom à la ville. Quand elle s'épanouissait dans le sourire, il y avait autour d'elle un rayonnement soudain.

En se chauffant, Alliette demanda:

—Où donc est mon frère Cyprien?

—Cyprien est monté se coucher, répondit l'ancien sergent, dont la physionomie se rembrunit brusquement.

—Sitôt!... Il ne m'a pas attendue pour me dire bonsoir!... Fi! le vilain! Je le gronderai bien fort demain matin.

—Monsieur était vexé. Il n'a pas même voulu souper. Il a boudé contre son ventre!...

—Vexé?... Boudé?... Et pourquoi?

—Parce que je lui ai administré un poil carabiné!...

—Un poil?...?

—Un savon, une réprimande, un suif, quoi!...

Jeanne Riffolet s'était assoupie, près de la table, sur un ouvrage de couture. Martial s'assura qu'elle ne pouvait l'entendre. Puis, se penchant vers la jeune fille:

—Tiens, petite sœur, je puis bien te confier ça, pendant que la mère fait son sommeil habituel. Je ne suis pas content de Cyprien!...

—Ah!

—Le gamin travaille dur, c'est vrai, et notre cousin, le contre-maître, ne doute pas qu'avec le temps il ne devienne un artiste remarquable!... Mais, en dehors de l'atelier, il flâne, il s'amuse, il gobelet plus que ne lui permet son âge!... Ensuite, il fréquente un tas de pétronquins dont les figures ne me vont guère!...

—Comment!...

Des pratiques, des loupeurs, des gouapes. La vermine de Paris, parbleu. On ne les aime pas au régiment, et l'on a fièrement raison. Mauvais soldats; plus mauvais citoyens. Ça a commencé par chiper du tabac pour fabriquer des cigarettes, et ça finit par voler de l'argent, pour se procurer du tabac!...

La mignonne se récria vivement:

—Martial!... Peux-tu penser... Cyprien est honnête!...

L'ex-troupier secona la tête:

—Eh! oui, il est honnête!... pour le moment, du moins. N'empêche que j'ouvre l'œil et que je me défie. D'abord, il n'a pas été élevé près de la mère; et puis, pas possible de l'avoir toute la journée sous ma coupe; enfin, les mauvaises connaissances mènent loin!... Oh! les mauvaises connaissances! Ce sont elles qui m'ont tué mon pauvre père! Dieu veuille qu'elles ne me perdent pas mon frère!...

Alliette lui prit la main et, avec enjouement:

—Voyons, ne jette pas le manche après la cognée. Cyprien a ses défauts. Moi aussi, j'ai les miens. Nous nous corrigerons tous les deux.

L'ancien sergent chiffonna sa moustache:

—Parlons-en de toi, maugré-til. Cette belle équipée de ce soir, où tu courais les risques de rencontrer pire qu'un malotru, qu'un insolent.

—Rencontrer pire... Si près de Paris!... Tu plaisantes!...

—Non, morbleu! je ne plaisante pas. Paris est une forêt qui a ses brigands et ses loups. Chassés du centre par le gaz et la police, ceux-ci et ceux-là se sont réfugiés dans les haliers, dans les raves, dans les cavernes de la banlieue, et il y a telle nuit où je ne donnerais pas cent sous de la peau d'un individu qui s'aventurerait à cinquante mètres des bureaux de l'octroi ou de l'enceinte des fortifications!...

Il s'interrompit brusquement et se dressa d'une pièce:

—As-tu entendu? demanda-t-il.

La jeune fille s'était levée pareillement:

—Oui, balbutia-t-elle, ce cri... Un cri d'appel!... Un cri terrible!...

—Qu'est-ce que j'étais en train de te dire? Un pauvre diable qu'on égorge!...

—Mon Dieu!

—Oh! mais ça ne se passera pas comme ça—et je vais!...

Il se dirigea rapidement vers la porte!...

Comme il allait en franchir le seuil, Jeanne Riffolet, qui s'était réveillée et qui avait compris que quelque chose d'extraordinaire avait lieu, s'élança pour le retenir:

—Martial, où vas-tu?... Qu'y a-t-il?...

(A continuer.)

## NOUVEL ETABLISSEMENT.

HENRI VEILLEUX,

Ci-devant chez Delude &amp; Cie.

## Marchand Tailleur!

A le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert un établissement comme ci-haut dans la maison de M. McKechnie, rue Wellington, Ancien Local Sampson & Cie.

Où il se chargera de la coupe et de la confection des vêtements pour messieurs à des prix défiant la concurrence.

Confiant dans sa haute réputation d'ouvrier habile et expérimenté, il sollicite une part de patronage, et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour la mériter et donner pleine et entière satisfaction à sa clientèle.

HENRI VEILLEUX.

Sherbrooke, 17 mai 1886. 250

## HENEY &amp; FERGUSON

Maison Tracy, rue Wellington.

## NOUVELLE MARCHANDISE.

Les meilleurs Jambons, Petit-Salé (Bacon) déossé de Lawry, Saindoux en boîtes de 3 livres, Langues et Beurre en boîtes, Saindoux en saux de 20 livres.

Meilleur Beurre de Compton

Le meilleur Beurre moulu reçu deux fois par semaine. Le meilleur fromage canadien. Sucre, Thé, Café, Farines de toute sorte, &c.

## FRUITS

Arrivent toutes les semaines: Oranges, Citrons, Pommes, Bananes, Ananas, Fraises.

## LEGUMES

Arrivent toutes les semaines: Laitue, Rutabaga, Radis, Asperges, Concombres, Tomates, &c., &c.

Pour la qualité et les prix nous donnerons entière satisfaction.

HENEY &amp; FERGUSON.

Sherbrooke, 1er juin 1886. 150

## PRINTEMPS ET ETE,

—1887—

## VICTOR TURCOTTE,

## Marchand-Tailleur

## MAISON FLETCHER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de nouvelles

Marchandises de Printemps et d'Ete,

Que nous sommes prêts à convertir en habillements d'après les modes les plus récentes. Coupe élégante et ajustement parfait. Nous avons maintenant en magasin un assortiment considérable de

Vêtements Confectionnés

Que nous vendons au meilleur marché possible.

Articles pour Messieurs.

Les messieurs trouveront à leur choix des articles de première qualité tels que vêtements de dessous, gants, chemises, poignets, cols, faux-cols, foulards, bonnetterie, mouchoirs en soie et en toile, &c. Venez voir.

V. TURCOTTE.

## CANADA

## Life Assurance Co'y.

ETABLIE EN 1847.

## Exemple de Profits.

Un assuré pour \$5,000, entré dans la Cie. à l'âge de 40 ans, en 1880, a la prime annuelle de \$122.50, maintenant réduite à \$94.25.

Un assuré pour \$5,000, entré dans la Cie. à l'âge de 21 ans, en 1880, a la prime annuelle de \$84; sa police a été portée en cinq années, par le bonus de 1885, à \$5,656.25, montrant un accroissement de \$536.25; les primes payées pendant le même temps étant de \$420, l'accroissement par le bonus dépasse de plus de moitié la prime entière des cinq années.

Les profits partagés par cette compagnie entre les porteurs de ses polices ont toujours montré un accroissement régulier. Les personnes qui s'y assurent maintenant auront part dans les profits entiers des cinq années se terminant en 1890.

SUCCESSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU PRINCIPAL À MONTRÉAL:

Gérant Provincial, - J. W. MARLING.

J. A. REED,

Agent spécial pour les Cantons de l'Est

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention du public sur son grand assortiment de

Voitures Légères,

Couvertes et Fermées,

et de Solides

Voitures de Travail,

Généralement faites avec du bois ayant subi toutes les transformations voulues et travaillées par les meilleurs ouvriers du pays, y compris Montréal.

On répare les voitures aussi promptement que possible; on peint, vernit et bourre. Venez voir si le genre des voitures vous plaît. Je puis faire de n'importe quelle manière désirée. Mes travaux sont garantis sous tous les rapports, et aussi bons que ceux qui proviennent de l'étranger.

Je tiens aussi un grand assortiment de VOITURES D'HIVER (sleighs).

P. BRON, Sherbrooke.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

## MONTRES AMERICAINES

Waltham, Elgin et Springfield.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT, d'ici au premier mai prochain, afin de faire place à un nouvel assortiment d'épicerie, vins et liqueurs.

Désirant avant tout donner satisfaction à la clientèle, il ne tiendra que des marchandises de première qualité et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter la part du patronage que l'on voudra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX, Ci-devant chez M. P. Olivier.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'acheter le fonds de commerce de M. C. Genest et qu'il l'écoulera AU PRIX